

COMMUNIQUE DE PRESSE

FOCUS SUR UNE FONCTIONNALITE DU SITE LEXBASE :  
*L'HYPER REFERENCEMENT*

LEXBASE offre, désormais, à ses clients un nouveau service qui contribue de façon significative à l'enrichissement du système de recherche de son site. Dorénavant les utilisateurs vont, lors de leurs recherches dans la base de sources officielles des éditions LEXBASE, trouver des indicateurs « R » ou « E » qui désignent la présence de liens revues et/ou encyclopédies. Ainsi, ils trouveront tous les textes et arrêts qui répondent à la requête formulée à travers le moteur de recherche et qui ont fait l'objet d'un commentaire dans les revues et/ou les encyclopédies LEXBASE. Ils pourront également effectuer leurs recherches uniquement sur les textes ou arrêts ayant été commentés, cités et/ou référencés dans LEXBASE.



LEXBASE (identification réseau)

ER Liens encyclopédies Liens revues

## A PROPOS DE LEXBASE

Fortes d'une longue expérience sur internet, les éditions juridiques LEXBASE proposent une gamme complète de produits documentaires, d'informations et de formations e-learning destinées aux professionnels du droit. LEXBASE est, aujourd'hui, un service incontournable du paysage juridique français.

SUIVEZ LES DERNIERES ACTUALITES DE LEXBASE SUR TWITTER ET FACEBOOK :



## CONTACT PRESSE :

Shérazade Dahmoune  
[sdahmoune@lexbase.fr](mailto:sdahmoune@lexbase.fr)  
01 44 79 93 15

LEXBASE

11 rue des Petites Ecuries - 75010 Paris  
Tel : 01 44 79 93 01 / Fax : 01 44 79 93 11

[www.presentation.lexbase.fr](http://www.presentation.lexbase.fr)